

**ROYAUME DU MAROC**  
**Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique**  
**Avis d'Appel d'Offres Ouvert**  
**N° 19/2024/AMEE**

**Séance Publique**

Le 26 Novembre 2024 à partir de 10 heures, il sera procédé, à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE), Espace les Patios, 1<sup>er</sup> étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'Offres ouvert pour la réalisation d'un marché concernant « **L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES BANCS D'ESSAIS POUR LA GREEN PLATEFORME TECHNOLOGIQUE DE L'AMEE À MARRAKECH** ».

Il sera réparti en 3 lots :

- **Lot 1 : Fourniture, installation et mise en service d'un banc d'essais de charges mécaniques pour les capteurs solaires thermiques et les modules PV ;**
- **Lot 2 : Fourniture, installation et mise en service d'un banc d'essai diélectrique et d'essai de courant de fuite en milieu humide des modules PV ;**
- **Lot 3 : Fourniture, installation et mise en service d'un banc d'imagerie d'électroluminescence (cameras et accessoires) dans le domaine PV**

Lieu d'exécution :

- **Représentation de l'AMEE à Marrakech, Rue El Machaâr El Haram, Issil Marrakech.**
- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Et peut être téléchargé sur le site de l'AMEE : [www.amee.ma](http://www.amee.ma)

L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 02-22-431 chaabane 1444 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 5-9-10-11 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- **Le cautionnement provisoire est fixé à :**
  - **Lot 1 : vingt mille dirhams (20 000.00 DH)**
  - **Lot 2 : Six mille dirhams (6 000.00 DH)**
  - **Lot 3: Six mille dirhams (6 000.00DH)**
- **Cette caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics.**

